

cou rage terrible que l'on n'admire pas dans notre patrie, parce qu'il est commun à tous les Français qui ont à cœur l'honneur national.

Vous avez déjà pu vous convaincre de la haute supériorité des discours de notre illustre Berryer en réponse à l'amendement de M. Jules Favre. (1) Qui l'aurait cru ! Jules Favre prendrait chaudement et surtout si démocratiquement la défense du clergé Français ! Vraiment, messieurs les desservants de la Ste. Eglise de France sont bien dénaturés et bien ingrats de ne pas avoir envoyé une couronne d'immortelles monstre à un si digne représentant ! Et, ô horreur ! pas une voix ecclésiastique tant petite soit-elle, n'a adressé une seule lettre de félicitation à l'illustre montagnard ! Pas un bravo même ne s'est fait entendre !... Pauvre Jules Favre, au fond de votre cœur navré de douleurs, vous vous êtes sans doute irrité, vous en prenant à la France de l'ingratitude de ses enfants : ingrate patrie, tu n'aurais pas mes os ! En descendant de la tribune, le citoyen Favre prononçait déjà des regards triomphants et se flattait hautement d'avoir vaincu les adversaires de son amendement, quand, la belle et radieuse physionomie de M. Berryer se montra à la tribune. Ah ! le silence le plus profond, souvent interrompu par des trépignements d'applaudissements presque unanimes, sont venus prouver au groupe de la montagne que leur collègue Jules Favre avait trouvé son maître et que son amendement était en danger. Et la majorité attentive, immobile, anxieuse, était tout yeux et tout oreilles pour voir et entendre ces gestes et cette voix si éloquentes, si mélodieusement énergiques, si sincères et surtout si religieuses. Ce qui a beaucoup prouvé en faveur de cette majorité compacte, c'est quand M. Berryer a parlé si spirituellement bien de la confession, cette charge si redoutable pour un jeune prêtre surtout ; alors tous les membres se sont levés, vivement émus, sous l'impression de doux sentiments religieux, et leurs braves mille fois répétés ont été un acte de foi énergique et solennel. A ce moment là, un illustre personnage se trouvait dans une des tribunes réservées au public, et quand il vit cet élan unanime en faveur de la religion il s'écria : « Non, la France ne périra pas, parce que, sans qu'elle le sache et sans qu'on s'en aperçoive, elle a beaucoup de foi et de religieuses vertus. » En descendant de la tribune, ce qui venait d'illustrer de nouveau M. Berryer a été chaleureusement et unanimement félicité par ses collègues, etc. Et... Et... le grand Jules Favre a été enfoncé... enfoncé... enfoncé... A quelques jours de là, nous avons eu une nouvelle exhibition de Victor Hugo à la Bug-journal. Cette fois du moins, il n'a pas fait gémir beaucoup de cœurs par une nouvelle exposition d'apostasie, le sujet ne l'exigeait pas ; mais il a été drolatiquement mélodramatique. Il avait pris la pose et les paroles les plus tristes et les plus piteuses, bien propres à attirer des regards, mais, hélas ! la majorité s'est contentée de beaucoup rire et chuchoter sans prendre en considération les paroles que l'orateur apostat disait en faveur des déportés.

Victor Hugo est de ce nombre d'hommes qui veulent bon gré, mal gré, acquiescer à une popularité ; ne pouvant l'obtenir par des talents illustres et par de grandes vertus qui seuls font les éminences populaires, ils se lancent à la poursuite des fausses popularités, en employant tous les moyens, quel qu'ils soient.

En somme toute, au milieu de ses plus grands dangers, la France ne cessera jamais de trouver à rire. Cette loi de déportation, sujet peu gai par lui-même, a beaucoup amusé nos représentants à la première discussion. Les montagnards disent bien haut à leurs collègues de la majorité que ce sont eux qui vont appliquer la loi, puis ils répètent le jeu de mots sur le nom d'une des îles Marquises désignée pour la déportation.

Cette île se nomme Noukaiva, et les montagnards disent : *Berrier-y-va, Molé-y-va, Montalembert-y-va, Larochejaquelein-y-va*, etc ! Ceci se dit en riant, mais il est plus que probable que si les montagnards arrivent au pouvoir, ils le feront comme ils le disent, et ce serait trop beau pour eux s'ils s'en tenaient là.

Le véritable organe des pensées et des actions du président de la république, le *Napoléon*, a publié ces jours-ci un article intitulé : *Les Socialistes et l'Empire*. D'étranges illusions font dire à Louis Bonaparte que le nom seul de Napoléon suffit encore aujourd'hui à la France pour la protéger contre le socialisme... Tristes et funestes illusions qui redoublent notre anxiété et nos craintes. Au lieu de penser sérieusement à bien gouverner notre patrie, L. Napoléon rêve constamment les coups inattendus de la fortune, qui, par la magie toute puissante, selon lui, du nom de Napoléon, lui feront surmonter toutes les crises et lui donneront un pouvoir extraordinaire. Aussi, plein de confiance en ce qu'il appelle son étoile, vit-il dans un état de quiétude, de flegme imperturbable et d'indifférence, qui choquent et qui étonnent tous ceux qui ne sont pas sous le charme influent de ces illusions illuminées. Les clairvoyants, eux, voient une couleur toute différente ; les progrès menaçants du socialisme sont loin de justifier cette vertu immense du nom de Napoléon, et, nous pourrions bien être, un jour de surprise, emportés par la tempête, pendant que Louis Bonaparte, les mains derrière son dos, le nez au vent, en serait en-

core à contempler son étoile napoléonienne. Qu'on le sache bien, nous vivons dans le siècle des contrastes, des péripiéties et des surprises : malheur à qui ne prendra pas garde, il sera enseveli dans la lave bouillonnante.

Quoiqu'en disent certains hommes et certains journaux optimistes, l'avenir est toujours aussi sombre et aussi incertain. On ne voit aucune issue à la déplorable situation qui nous entoure. Les élections du 10 mars ont révélé la plaie causée par le socialisme, ont détruit toute confiance dans les esprits, et ont fait naître plus forts, plus tenaces que jamais de lugubres pressentiments qui nous assiègent tous. Un vent loud, pareil à celui qui précède les nuits d'orage, semble poser sur notre atmosphère, et tout prouve que la France touche à une catastrophe prochaine. Mais toutes ces raisons réunies doivent-elles nous faire douter de toute espérance et de toute joie en l'avenir ? Plaçons-nous en chrétiens, et voyons si la société est aussi gangrénée qu'elle semble l'être de prime abord ! L'incrédulité a fait, hélas ! de grands ravages dans les cœurs, mais la foi, multipliée ses conquêtes et ses triomphes. Quand vit-on le clergé de France plus dévoué, plus uni à son chef visible, plus irréprochable dans sa conduite et dans ses mœurs que de nos jours ? La tempête a emporté beaucoup d'ordres religieux, mais quelle édification nous offrent ceux qui nous restent !

Que de mains et de regards tournés vers le Ciel ! Que de labeurs consacrés aux œuvres de la foi !... Je le dis hautement, à la gloire de ma bien aimée patrie : Non l'église de France n'a rien perdu de sa fécondité et de sa vie. On l'a vue à l'œuvre et le monde est encore sous l'émotion des prodiges qu'elle a opérés et qu'elle opère sous toutes les formes. Ne l'a-t-on pas vue exerçant sa charité multipliée sous toutes les formes ? Nos cœurs ne sont-ils pas attendris jusqu'aux larmes au souvenir des prodiges qu'elle vient d'obtenir jusque dans les bagues ? Et puis, pour montrer aux impies que les Jésuites et les Dominicains ne font plus peur, une foule nombreuse et avide se presse autour des chaires sacrées occupées par ces religieux. La religion reçoit de toutes parts les plus éclatants hommages.

L'expédition de Rome est-elle déjà si loin de nous, que nous n'y pensions déjà plus ? Ne prouve-t-elle pas à elle seule à quel haut degré la France est pleine de foi spontanée qui prouve toute sa sincérité ? Et notre brave armée au sein de la ville éternelle ne trouve-t-elle pas la source d'un religieux bonheur à l'ombre de ces vastes basiliques et des fervents conseils des courageux membres du clergé de Rome ? Je n'ai pas à m'étendre sur ce si beau, si sublime et si vaste sujet, mais je vous renvoie à l'incomparable lettre adressée à Mgr. l'archevêque d'Avignon par M. Alph. Mission, prêtre de son diocèse, intitulée : *Le soldat Français à Rome*. Les larmes m'en sont venues aux yeux en la lisant, et si par un hasard étrange nos journaux de France ne vous en avaient pas donné connaissance, veuillez me le dire, je m'empresserais de vous l'envoyer immédiatement ; je tiens essentiellement à ce que vous la lisiez. Pour en revenir à notre sujet, n'avons-nous pas vu dernièrement les fils de Voltaire tendre la main aux fils des croisés pour la défense de l'Eglise ? Et au sein même de notre assemblée, réelle image du pays, n'existe-t-il pas une majorité imposante qui applaudit avec transports à l'apologie de la discipline ecclésiastique et des dogmes sacrés ?

Tout ceci est-il faux ? est-ce le fruit d'une imagination partielle et exaltée. J'ai dit froidement, impartialement la vérité, et aussi de personnes tant soit peu animées de bonne foi, seraient-ils pour soutenir par leur témoignage la vérité que je viens d'avancer. Eh ! bien, que des misanthropes incroyables, nous disent donc que notre patrie n'en a pas pour dix ans de vie. Je ne le crois pas ! Pour des tempêtes, des catastrophes terribles, effroyables, oui, j'y crois, je m'y attends ; mais de *finis Français*, non, non, pas sitôt ! La sainte bible nous apprend que Dieu ne demandait que dix justes pour sauver Sodome, eh bien, je garantis que dans notre France, dans notre Lyon surtout, il y aura toujours un nombre d'âmes suffisant pour détourner le cours de sa colère, et rendre à notre belle patrie, après les jours d'épreuves et de calamités publiques, le bonheur, la paix et la sécurité. Dieu s'est plu depuis certaines années à confondre constamment la politique humaine qui nous régit, parce qu'il veut forcer les hommes à la prière d'intervenir davantage et plus directement dans le gouvernement de la société. Ainsi, que les hommes de foi aient donc confiance et ne craignent point. Que son nom soit donc notre sauvegarde et notre invocation ! Non, Dieu ne peut, ni ne veut laisser périr un peuple, chez lequel la séve de vie produit encore bien de fertiles rameaux ; et puis qu'un poète de notre époque a dit récemment : *non jurta est, s'en prenant simplement à un hasard, remplis d'une céleste espérance, il nous permettra de nous écrier bientôt, avec un plus grand et plus sage poète, ce cher refrain d'espérance : Merges profundo, pulchrior evenit. Courage donc, prenons la croix pour égale, armions-nous contre les barbares de l'intérieur autant qu'ils le sont pour toujours, et après avoir invoqué la Divine Providence, écrivons-nous comme toujours, comme aux beaux jours de notre patrie et comme nos preux chevaliers : Vive la France !*

Une bonne nouvelle est venue combler de joie les catholiques du diocèse de Lyon. Son Eminence le Cardinal-archevêque de Lyon vient d'annoncer l'ouverture du concile provincial de Lyon pour le 30 juin, à 10 heures du matin. Déjà le chapitre de la primatiale de St. Jean a nommé ses délégués et cinq évêques suffragants sont avertis de se tenir prêts. Ce concile, présidé par notre bien aimé Cardinal de Bonald, réunira un grand nombre de pères, illustres par leurs vertus et leurs talents. L'héroïque et vénérable Père

Mortier général de l'ordre des Chartreux, malgré ses cent ans, a promis d'être exact si Dieu lui accorde vie et santé. Comptez sur moi en temps et lieu pour vous en donner d'amples détails.

Si cela vous intéresse, je vous annonce que le Président de notre République vient d'autoriser la fondation d'une caisse de retraite en faveur des employés et ouvriers de la fabrication lyonnaise. Pour peu que cela vous intéresse je vous donnerai ultérieurement des détails à ce sujet.

Ce qui pour moi, pour vous, et pour tous les catholiques de l'univers, vaut mieux que toutes les nouvelles possibles, est la rentrée de notre bien aimé Pie IX à Rome. Il est parti de Portici le 4 courant, et à l'heure où je vous écris il doit être à Rome. Nous attendons d'un instant à l'autre une dépêche télégraphique qui nous annoncera cette heureuse nouvelle. Aucun autre détail plus positif que ceux décernés par M. Balleydier.

Le sénat de Turin vient de voter à la majorité de 52 voix contre 29, la loi du fameux Siccardi, abolissant les privilèges ecclésiastiques, loi contre laquelle la cour de Rome et l'épiscopat piémontais tout entier n'ont cessé de protester. Puisse le Piémont ne pas apprendre bientôt, à ses dépens, ce qu'il en coûte à une nation de venir se heurter contre la pierre angulaire de l'Eglise. A l'occasion de cette malheureuse loi, l'archevêque octogénaire de Chambéry a prononcé avec un calme et une dignité remarquables, un éloquent discours. Il a vivement et douloureusement impressionné quand il a dit aux ministres piémontais : « Lorsque en passant dans les rues de votre cité, j'ai vu que l'on insultait à ma robe épiscopale, et à mes cheveux blancs, ce n'est pas moi que j'ai plaint, j'ai plaint la ville où de pareilles insultes sont tolérées. »

Le ministre Siccardi est resté coi et en de l'honneur. Toutes les autres puissances sont tranquilles pour le moment.

té, nous le savons, sur un grand nombre de points de notre France, qui s'est montrée si chrétienne dans toutes ses épreuves. Lyon surtout s'est distingué très avantageusement. Que ce mouvement se propage, et les ténédres qui enveloppent et menacent nos destinées se dissipent. Dieu ne voudra pas perdre une nation qui l'invoque avec tant d'ardeur.

BIBLIOGRAPHIE.— Presque tous les journaux italiens contiennent la note suivante :

Après cinq mois de séjour en Italie, M. Alphonse Balleydier, auteur d'une histoire de Pie IX, et de plusieurs autres ouvrages estimés, retourne dans sa famille à Lyon sa patrie natale, puis à Paris pour y publier de précieux documents qu'il a recueillis à Rome, et ceux que le Souverain Pontife à Portici et le roi des Deux Siciles à Naples, ont bien voulu mettre à sa disposition. Le mérite de l'écrivain, l'excellent esprit qui l'inspire, nous font un devoir de recommander l'ouvrage qu'il va publier sous le titre de : *Histoire de la Révolution Romaine*, tableau religieux, politique et militaire des années 1847, 48, 49, et 1850....

Le Steamer "Niagara" apportant des nouvelles d'Europe de 7 jours plus récentes, est arrivé à Halifax mardi à 6h du matin.

M. Brownson, dont les savantes Lectures ont tant intéressé nos citoyens de Montréal et de Québec, a laissé notre ville, ce matin, pour Boston. Nous apprenons avec peine que M. Brownson était un peu indisposé.

Nouvelles et Faits Divers.

La Gazette de Gaspé dit être bien informée que M. William Cuthbert se propose de résigner sa charge de député du comté de Bonaventure. La santé délicate de ce monsieur est, d'après le même journal, la raison qui lui fait une nécessité de cette retraite, malgré les instances réitérées de ses amis.

ACCIDENT.— On nous informe qu'un accident déplorable a eu lieu à Varennes. Les nommés Labrecque Chartrand, de Montréal, travaillant au haut d'une des tours de l'Eglise, tombèrent tous deux de l'échafaud qui les supportait. M. Labrecque est aujourd'hui mourant. M. Chartrand plus heureux, a eu le bonheur de saisir un câble sans se chûter, et n'a pas reçu de contusions sérieuses.

INCENDIE.— Jeudi, le 2 courant, les granges, étables et bestiaux de M. James Morris, de Chabaly, ont été brûlés. Ce fut vers minuit que l'incendie eut lieu : on croit que c'est l'œuvre d'un incendiaire. Quelle atroce éruption et quelle malice infernale !

PERTE DU VAPEUR "COMMERCE."— Le vapeur Commerce, à bord duquel une partie du 23e régiment se rendait à Port-Hope, s'est heurté contre un autre bâtiment, sur le Lac Erie, et un officier, 23 hommes et 13 femmes et enfants, ont perdu la vie. On ne connaît pas encore les particularités de cet accident. Il court un bruit que le Dr. Grantham, Assistent-Chirurgien du 23e régiment, est l'aspirant officier qu'on dit avoir perdu la vie.

CATASTROPHE DE PORT D'ANGERS.— M. le ministre de la guerre a porté à la tribune la nouvelle d'un affreux malheur qui a signalé le passage à Angers d'un bataillon du 11e léger, se rendant en Afrique.

C'est l'événement qui donne les détails les plus complets sur cette douloureuse catastrophe. Nous reproduisons ses correspondances.

On écrit d'Angers, 16 avril, à ce journal : « Une effroyable catastrophe vient de porter le deuil et la désolation dans la ville d'Angers. Le pont en fil de fer sur le Maine, s'est rompu sous le poids d'un bataillon du 11e léger qui le traversait. »

« Ce régiment, mis à l'index de l'armée à cause de ses opinions démocratiques, et qui, pour cette cause, est renvoyé en Afrique, avait déjà en deux bataillons de passage à Angers. On avait eu devoir les congédier, et cette congédie avait donné lieu aux bruits ridicules de révolte, dont certains journaux blancs de la localité se sont faits les interprètes. »

« Aussi, dans la crainte de manifestations tout-à-fait imaginaires, on résolut de ne pas faire passer le bataillon par le pont de pierre situé au cœur de la ville, et aboutissant à des fréquences. Des sergents-de-ville, furent envoyés au devant de la troupe pour lui indiquer le passage du pont de fil de fer et pour éloigner les curieux. »

« Maintenant, est-ce oublié de la part du lieutenant-colonel, ou bien avait-il reçu l'ordre de passer ses troupes le plus possible ? (Je crois que le pas fut rompu.) Quoi qu'il en soit, le bataillon entra sur le pont absolument comme s'il était sur une route ordinaire, et, en quelques instans, 700 hommes le chargèrent ; et vous savez qu'une seule compagnie doit s'engager entre les deux piles d'un pont suspendu. »

« Les sapeurs, les tambours, et une partie de la musique avaient dû passer le pont, lorsqu'un craquement épouvantable se fit entendre ; les deux colonnes de la pile nord se détachèrent de leurs bases, et tombèrent dans la Maine, en entraînant les malheureux soldats qui venaient à peine de poser le pied sur le pont. Tous les soldats se renversèrent en arrière, les uns sur les autres s'enfermant avec leurs baïonnettes, et tout disparut. »

« On s'occupa immédiatement de tous les moyens de sauvetage dont ne pouvait disposer ; mais le vent, excessivement violent, rendait la rivière très-houleuse et le sauvetage très-difficile. Beaucoup de militaires furent sauvés, mais la plupart étaient blessés, soit de leur chute, soit des baïonnettes de leurs camarades. Beaucoup aussi ne reparurent plus ; on en estime en ce moment le nombre de deux à trois cents ; mais je crois ce chiffre exagéré au moins de la moitié. »

« Je n'entreprendrai pas de vous dépeindre le tableau de désolation que présentait le bord du Maine, ni de vous répéter les épithètes que le peuple adressait à ceux dont la funeste négligence avait causé un aussi affreux événement. »

« Je vous écris en grande hâte, sous le poids d'une émotion encore trop profonde pour pouvoir choisir mes termes et vous rendre d'une manière bien exacte les divers incidents de cette scène de désolation ; mais avant de fermer ma lettre, permettez-moi de joindre ma voix à la clameur publique, et de demander une enquête sévère dont le résultat fera sans doute connaître celui dont les ordres ont pu causer un aussi fatal événement. »

PHENOMENE ASTRONOMIQUE.— Peu de temps après que le système de Copernic eut commencé à être compris, un vieux fermier du Connecticut, alla trouver le pasteur de son village et lui posa cette question : « Ajoutez-vous foi au conte ridicule que la terre tourne autour du soleil ?—Certainement, j'y ajoute foi, répondit le pasteur.—En ce cas, dit le fermier, cela est contraire à l'Ecriture-Sainte, car, si la terre tourne autour du soleil, comment Josué a-t-il pu ordonner au soleil de s'arrêter.—Hem ! dit le pasteur en se grattant l'oreille... Josué a ordonné au soleil de s'arrêter, hein ?—Oui.—Et le soleil s'est arrêté n'est-ce pas ?—Sans doute.—Très bien. Il s'est donc arrêté... Mais avez-vous jamais entendu dire qu'il l'ait fait repartir ?—Non. »

M. Wilmington, voyageur anglais, qui depuis peu de jours est de retour de Madagascar, rapporte que Radana, dernier roi de ce pays, a été enterré avec toute sa garde-robe et avec tous les objets dont il se servait habituellement.

La tombe de ce prince renferme 49 chaupes, 155 habits et vestes, 96 gilets, 171 pantalons, 53 paires de gants, 47 cravates, 54 paires de bas, 37 chemises, 38 paires de bottes avec ou sans éperons, 22 paires de souliers, 9 paires d'épaulettes d'or, 24 poignards, 8 paires de pistolets incrustés d'or et d'argent, 10 sabres et épées, 1 fusil de classe, 21 fusils ordinaires, 1 sceau en ivoire à tête d'or, 3 montres en or, 1 chaîne de montre en or, 18 bagues en or, pour la plupart garnies de pierres ; 2 paires d'argent, 1 plat à poisson en argent, 1 soupière avec sa cuiller en argent, 1 sablier en argent, 1 paire de flambeaux en argent, 1 grand vase d'or, 1 bougeoir. S'ensuivent en cristal, 4 paires de verre, 6 spallottes de cheveux tues express, à l'occasion de la mort du roi ; une caisse contenant 30 bouteilles de vins de France rouges et blancs ; un sac de cuir renfermant 10,500 piastres d'Espagne (51,500 fr.) etc., etc.

GLORIEUX BILAN DES SAITS DE LA REPUBLIQUE, COMMENCEMENT DE SAITE.— Du 1er décembre 1795, c'est-à-dire pendant trente-sept mois de deuil, de destruction et de guerre civile, il y a eu :

Table with 2 columns: Location and Number of victims.

A Paris, guillotinés	118,613
A Lyon, guillotinés, fusillés et mitraillés	96,199
A Marseille, divers supplices	2,725
A Toulon, divers supplices	14,325
A Nantes, enfants fusillés et noyés	2,412
— femmes fusillées et noyées	3,054
— prêtres noyés	1,400
— artisans noyés	5,000
Dans la Vendée, par tous les supplices	990,017

Et somme, dans ces six départements réunis, y compris les villes qui n'ont pas été nommées, les victimes des monts noirs se sont élevées, pendant les trente-sept mois précités, à deux millions vingt-deux mille neuf cent trois. Le Corsica.

INCENDIAIRES A LA NOUVELLE-ORLEANS.— On lit dans l'Abbe de 16 courant : « Les incendies, au lieu de diminuer, deviennent de plus en plus fréquents. Les cloches sont en branle jour et nuit. Les pompiers, harassés, exténués, sont à peine de retour chez eux, qu'il leur faut accourir de nouveau sur le théâtre d'un autre incendie. Les incendiaires sont à l'œuvre dans tous les quartiers et surtout dans la seconde municipalité. Une pondaison prodigieuse en ce moment un excellent effet. Que la justice arrête donc un des misérables qui promènent la torche incendiaire dans notre ville, qu'on le juge et qu'on l'envoie au gibet, la peine de mort est un châtiment terrible, mais il s'agit en ce moment du salut des familles, du salut des femmes et des enfants, dont les jours sont sans cesse menacés et qui peuvent d'un instant à l'autre périr dans les flammes. Le maire, qui a déjà offert une récompense de cinq cents piastres pour l'arrestation d'un incendiaire, vient de publier une nouvelle proclamation dans laquelle il engage les citoyens à seconder les efforts de la police en organisant des patrouilles. Ce conseil sera suivi, et nous espérons bien que l'on finira par mettre la main sur un des malfaitteurs. Celui-là servira d'exemple, et comme autrefois Tricotti, et les incendies cesseront. »

AUX EMIGRANTS A CHICAGO.

LES familles qui se proposent d'émigrer à CHICAGO feront bien de lire la lettre suivante qui nous est adressée de Buffalo. Elles verront qu'il est plus avantageux de prendre passage à Montréal que pour jusqu'à Buffalo ; car, quand elles ont payé le pas jusqu'à Chicago, on leur fait souvent attendre deux jours pour le vaisseau qui leur est destiné. De manière que leur voyage est retardé et leurs dépenses augmentées par leur résidence forcée à Buffalo. Si elles arrivaient à Buffalo sans engagement, elles seraient libres de prendre le premier vaisseau venu pour les conduire à leur destination.

M. L'EMIGRANT.— Voulez-vous bien mentionner dans les colonnes de votre journal que la plupart des passagers sur cette route qui viennent de Montréal, sont généralement trompés quand ils payent leur passage par jusqu'à Chicago. Ils demeurent quelques fois six jours attendant le steamer ; tandis qu'ils payaient leur passage seulement jusqu'à Buffalo, ils ne seraient pas retardés sur leur route, mais ils pourraient prendre le premier steamer qui laisserait le port.

JOSEPH HOMER.
10 mai 1850.

(1) N. B. L'espace nous a manqué pour reproduire le discours de M. Berryer, auquel il est fait ici allusion. Voici substantiellement quelle fut l'occasion de ce discours. On parlait dans l'Assemblée du budget des cultes, lorsque M. Jules Favre, représentant très-hostile à l'Eglise, se mit en scène et plaça la cause des Prêtres Desservants en France. Bien que sa religion soit à peu près celle des molets, il s'aventura à parler de discipline ecclésiastique, et, pour tenter, sans doute, de semer la zizanie dans l'Eglise, il se prononça avec un zèle chaleureux en faveur du jeune clergé. Il ne devait plus être, disait-il, comme il est aujourd'hui, dans une position précaire et dépendante des Evêques. Mais tous les curés devaient être immovables. C'est pour contredire ce point de vue que M. Berryer prononça le discours qui lui attirera des applaudissements si mérités.